

Flore et végétation d'Anzeinde

Autor(en): **Villaret, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **15 (1970-1974)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Flore et végétation d'Anzeinde

PAR

P. VILLARET

Introduction

La réputation d'Anzeinde dans le monde de la botanique remonte déjà au 18^e siècle à l'époque où LINNÉ publiait son *Species plantarum*, ouvrage de base pour les taxonomistes modernes. C'est entre 1754 et 1764 qu'Albert de Haller, alors gouverneur des Salines de Bex, parcourt, seul ou en compagnie de Pierre Thomas de Bex, de Clément Cherix ou de Moreillon, la vallée d'Anzeinde. Le doyen Bridel, accompagné d'Abraham Thomas, franchit en 1786 le Pas de Cheville. C'est entre 1790 et 1800, qu'Abraham Thomas décrit au Chanoine Murith, avec des termes enthousiastes la flore de la région. Anzeinde devient au 19^e siècle le rendez-vous de tous les botanistes du pays. Jean-Charles Schleicher, Jean Gaudin, Jean Muret, Eugène Rambert, Louis Favrat et Rosine Masson suivent les traces de leurs devanciers et y font de nombreuses découvertes. Dans le 7^e volume de sa *Flora helvetica*, GAUDIN donne le premier aperçu sur la végétation d'Anzeinde.

Le nom d'Anzeinde devient classique dans la littérature botanique taxonomique et phytogéographique. Il est cité de nombreuses fois par des monographes qui ont étudié la flore européenne.

Ecologie de la région

Situé dans la chaîne principale des Alpes vaudoises qui forment barrière aux perturbations atlantiques venant de l'ouest, Anzeinde est abondamment arrosé. A Gryon, la moyenne annuelle des précipitations est de 1360 mm et, à Anzeinde, elle est supérieure à 2 m. Les pluies locales estivales sont fréquentes même par situation anticyclonique stable. La couche de neige peut dépasser 4 m et persiste en général d'octobre à juin. La période de végétation à l'altitude de 2000 m ne dépasse guère trois mois. Les vents les plus importants qui règnent sur le plateau sont le vent d'ouest amenant la pluie et le fœhn, desséchant et dévoreur de neige. Des brises locales régulières soufflent chaque jour par beau temps.

La diversité de la topographie et de la géologie du sous-sol déterminent la richesse de la flore et la variété des associations végétales.

La flore d'Anzeinde

Nous restreindrons l'inventaire floristique à celui de l'étage alpin dont la limite inférieure est située vers 1800 m.

Si JEROSCH a dénombré 420 espèces pour l'étage alpin dans les Alpes suisses, la région d'Anzeinde sur une superficie de 13 km² héberge 232 espèces, soit le 55 % de la flore alpine suisse et le 83 % de la flore alpine vaudoise, dont le total des espèces s'élève à 277. En regard de la petitesse du territoire étudié, nous pouvons considérer ces chiffres comme très éloquents. La répartition des éléments composant la flore d'Anzeinde est la suivante :

- 27 ubiquistes ;
- 16 boréo-alpins (espèces localisées dans le domaine boréal et les montagnes européennes) ;
- 97 médio-européens-alpins (espèces localisées dans les montagnes européennes) ;
- 16 alpins (espèces localisées dans la chaîne des Alpes) ;
- 58 arctico-altaïco-alpins ;
- 7 arctico-alpins ;
- 10 altaïco-alpins ;
- 1 alpin-himalayen.

55 % des espèces sont des plantes des montagnes européennes et 32 % font partie de la grande discontinuité Alpes - région arctique, ou région de l'Altaï.

Une partie des éléments liés à la chaîne des Alpes sont localisés soit dans les Alpes occidentales, soit dans les Alpes orientales, Anzeinde se trouvant presque à la limite de leurs aires respectives de distribution. Citons le cas d'*Astragalus sempervirens*, de *Viola cenisia*, de *Crepis pygmaea* dont la répartition vers l'est dépasse peu ou pas les Alpes vaudoises ; *Gagea minima*, *Rhododendron hirsutum* et *Androsace chamaejasme* manquent dans les Alpes occidentales.

La végétation

La variété des milieux écologiques favorise une grande diversité des communautés végétales. L'orientation de la vallée d'Anzeinde d'est en ouest avec deux versants, l'un ensoleillé, l'autre ombragé détermine un certain nombre d'étages et de ceintures de végétation que nous définirons comme suit :

De 700 m à 1200 m : Ceinture de la hêtraie.

De 1200 à 1800 m : a) Ceinture de l'épicéa avec divers types de groupements forestiers : la forêt de sapin blanc et d'épicéa, la pessière subalpine, les groupements reliques d'érable sycomore et la forêt de pin à crochet.

b) La ceinture du mélèze et de l'arole, existant seulement sur l'ubac de la vallée et représentée par quelques bosquets de mélèzes dispersés sur le versant nord de l'Argentine et de la Tour d'Anzeinde ainsi que par les taillis plus développés de l'aune vert. Au-dessus de 1800 m, l'étage alpin est marqué par la dominance des pelouses, la ceinture des arbrisseaux nains n'étant que fragmentaire sur le versant nord de la Tour d'Anzeinde et sur la Corde.

La végétation d'Anzeinde fait entièrement partie de l'étage alpin et est conditionnée par la topographie, le microclimat et l'édaphisme très variés

caractéristiques de cette région. Les phénomènes d'érosion intenses qui règnent sur les pentes des Diablerets et de la chaîne de la Tête à Grosjean empêchent l'évolution des groupements vers le climax. Toutes les associations végétales sont ici liées à des conditions édaphiques bien définies et dépendront de la présence ou de l'absence du calcaire.

Les landes d'arbrisseaux nains

Cette ceinture de végétation est mal représentée et a été en partie dégradée par le pacage. Elle existe au lieu dit Sur Dzeu où elle recouvre une partie du versant nord de la Tour d'Anzeinde entre 1800 m et 2000 m environ. On la retrouve sur le versant nord de la Corde entre 1900 et 2100 m. Sur un sol décalcifié en surface déjà légèrement podzolisant le *Rhododendro-Vaccinietum*, lande à *Rhododendron ferrugineum* et à *Vaccinium Myrtillus* et *V. uliginosum* est dominant. Un tapis muscinal dense caractérise cette association acidophile. Les espèces les plus fréquentes dans ce groupement sont :

| | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| <i>Rhododendron ferrugineum</i> | <i>Astrantia minor</i> |
| <i>Vaccinium uliginosum</i> | <i>Deschampsia flexuosa</i> |
| <i>Vaccinium Myrtillus</i> | <i>Avena versicolor</i> |
| <i>Vaccinium vitis-idaea</i> | <i>Pyrola minor</i> |
| <i>Empetrum hermaphroditum</i> | <i>Homogyne alpina</i> |

Parmi les mousses, nous citerons : *Hylocomium splendens*, *Pleurozium Schreberi*, *Rhytiadelphus triquetrus*. Cette association végétale qui est bien développée au-dessus de la limite supérieure de la forêt sur les versants exposés au nord est un groupement relique d'un ancien sous-bois d'une forêt disparue d'aroles et de mélèzes. Les analyses palynologiques que nous avons faites dans deux marais de la région d'Anzeinde montrent qu'à la période atlantique la limite supérieure de la forêt dépassait de plus de 200 m la limite actuelle. Des aiguilles et du bois d'arole trouvés dans la tourbière de Conche, à 2000 m d'altitude, viennent confirmer cette hypothèse. L'influence de l'homme ainsi que l'aggravation du climat pendant le subboréal (env. 2000 av. J.-C.) ne sont pas étrangères à ce recul de la forêt.

Les pelouses

Si la ceinture des arbrisseaux nains est relativement peu importante à Anzeinde, les pelouses alpines sont dominantes dans toutes les situations et sur tous les sols. Anzeinde est le pâturage le plus grand du canton de Vaud et chaque été le bétail y séjourne du début de juillet au milieu de septembre. Celui-ci exerce une influence prépondérante sur la végétation des environs des chalets d'Anzeinde par le piétinement et par la fumure. Des associations rudérales de moindre intérêt occupent ces terrains et sont caractérisées par la dominance d'espèces banales nitrophiles : *Poa supina*, *Alchemilla vulgaris*, *Chenopodium Bonus-Henricus*, *Urtica dioeca*, *Rumex alpinus* etc.

Ce n'est qu'à une certaine distance des chalets, où la densité du bétail est moins importante, que la végétation naturelle reprend tous ses droits,

quand elle n'est pas dégradée par un pacage intensif des moutons. Il n'existe pas d'associations climaciques, mais seulement des groupements spécialisés dépendant de la physico-chimie du sol. Nous pouvons ainsi distinguer les pelouses sur sol calcaire et les pelouses sur sol décalcifié ou siliceux.

Pelouses des sols calcaires. Sur les pentes ensoleillées, au sol squelettique et aussi humique (sol carbonaté humique) domine le *Seslerio-Semperviretum*, association très fréquente entre 1800 et 2300 m. Ce groupement est un des plus riches au point de vue floristique. Les espèces les plus fréquentes sont :

| | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| <i>Sesleria coerulea</i> | <i>Aster alpinus</i> |
| <i>Carex sempervirens</i> | <i>Leontopodium alpinum</i> |
| <i>Festuca ovina ssp. duriuscula</i> | <i>Scabiosa lucida</i> |
| <i>Ranunculus oreophilus</i> | <i>Androsace chamaejasme</i> |
| <i>Helianthemum grandiflorum</i> | <i>Onobrychis montana</i> |
| <i>Carduus defloratus</i> | <i>Gentiana Clusii</i> |

Les touffes de *Carex sempervirens* et de *Sesleria coerulea* forment des gradins sur lesquels s'installent les autres éléments de la prairie. Sur les versants exposés au nord et à l'ouest, un groupement très voisin, le *Caricetum ferrugineae* remplace le *Seslerio-Semperviretum*. Le sol toujours carbonaté humique est plus frais et plus humide. Nous y rencontrons les espèces suivantes :

| | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| <i>Carex ferruginea</i> | <i>Anemone narcissiflora</i> |
| <i>Sesleria coerulea</i> | <i>Bellidiastrum Michellii</i> |
| <i>Phleum hirsutum</i> | <i>Linum alpinum</i> |
| <i>Hedysarum hedysaroides</i> | <i>Pedicularis foliosa</i> |
| <i>Pulsatilla alpina</i> | <i>Crepis blattarioides</i> |

Cette association ne dépasse guère 2100 m mais, par contre, descend dans l'étage subalpin.

Sur les crêtes exposées au vent, dans les Bas Crots et les Hauts Crots et sur les rochers de l'Ecuelle, l'*Elynetum* domine sur un sol carbonaté humique, mais déjà décalcifié dans la partie supérieure par l'accumulation d'un humus acide. Les espèces qui caractérisent ce groupement sont peu nombreuses :

| | |
|--------------------------|---------------------------|
| <i>Elyna myosuroides</i> | <i>Carex atrata</i> |
| <i>Agrostis alpina</i> | <i>Carex capillaris</i> |
| <i>Festuca pumila</i> | <i>Erigeron uniflorus</i> |

Ce groupement qui est bien développé au-dessus de 2100 m est remplacé dans les altitudes plus basses par le *Cetrario-Loiseleurietum* très fragmentaire dans la région d'Anzeinde.

Au-dessus de 2100 m, le *Caricetum ferrugineae* est remplacé par le *Caricetum firmae* qui recouvre une bonne partie des pentes de Paneirosse, de l'Ecuelle et de la Tête des Filasses. Sur un sol carbonaté humique alcalin, les touffes serrées du *Carex firma* forment un gazon souvent discontinu et sont accompagnées par plusieurs éléments des autres pelouses déjà citées. Quelques espèces caractérisent ce groupement plus pauvre au point de vue floristique :

| | |
|--------------------------|------------------------|
| <i>Chamorchis alpina</i> | <i>Gentiana Clusii</i> |
| <i>Saxifraga caesia</i> | |

D'autres groupements calcicoles sont représentés sporadiquement et ne donnent pas à la végétation d'Anzeinde une note particulière. Nous citerons entre autres le *Festucetum violaceae*.

Les pelouses des terrains siliceux ou décalcifiés. Le vallon de la Conche d'Anzeinde creusé dans une bande de flysch siliceux est recouvert presque entièrement par une pelouse acidophile, le *Nardetum alpigenum*. L'extension de cette association est encore favorisée par le pacage intensif. La dégradation du *Rhododendro-Vaccinietum* par le bétail conduit également à l'installation de ce groupement. On peut observer ce phénomène sur le versant nord de la Tour d'Anzeinde à Sur Dzeu. La nardaie héberge tout un cortège d'espèces plus ou moins acidophiles qui manquent complètement dans les pelouses décrites plus haut. Nous citerons :

| | |
|--------------------------|-----------------------------|
| <i>Nardus stricta</i> | <i>Gentiana purpurea</i> |
| <i>Gymnadenia albida</i> | <i>Ajuga pyramidalis</i> |
| <i>Sieversia montana</i> | <i>Plantago alpina</i> |
| <i>Potentilla erecta</i> | <i>Campanula barbata</i> |
| <i>Potentilla aurea</i> | <i>Arnica montana</i> |
| <i>Trifolium alpinum</i> | <i>Leontodon helveticus</i> |
| <i>Gentiana Kochiana</i> | <i>Hieracium Auricula</i> |

Les pelouses alpines occupent plus de la moitié de la région d'Anzeinde, le reste étant caractérisé par des biotopes déterminés par des conditions édaphiques particulières : rochers, éboulis, combes à neige, prés marécageux.

Végétation des rochers

Les parois calcaires exposées au sud et à l'ouest sont colonisées par l'*Androsacetum helveticae*, dont les espèces constantes sont :

| | |
|----------------------------|----------------------------|
| <i>Androsace helvetica</i> | <i>Draba tomentosa</i> |
| <i>Artemisia mutellina</i> | <i>Rhamnus pumila</i> |
| <i>Primula Auricula</i> | <i>Athamanta cretensis</i> |

Les plus beaux représentants de cette association sont situés sur le versant sud de la Tour d'Anzeinde et sur les versants sud et ouest du Roc de la Vache. Plusieurs éléments de ce groupement sont des plantes en coussinet, aptes à résister aux conditions écologiques extrêmes qui règnent en hiver et qui sont caractérisées par de grands écarts de température et une sécheresse persistante. Les lapiaz calcaires de la zone située entre le vallon de Conche et le Pas de Cheville sont colonisés par le *Dryas octopetala*, arbrisseau en espalier qui recouvre la roche de ses rameaux rampants et favorise l'installation par la suite du *Seslerio-Semperviretum*.

Sur les versants plus humides et moins ensoleillés, les rochers calcaires sont envahis par des saules nains : *Salix retusa* et *Salix reticulata* constituant l'association du *Salicetum retusae-reticulatae* dans laquelle les espèces suivantes sont constantes :

| | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| <i>Ranunculus alpestris</i> | <i>Saxifraga oppositifolia</i> |
| <i>Hutchinsia alpina</i> | <i>Silene acaulis</i> |
| <i>Gentiana bavarica</i> | <i>Saxifraga androsacea</i> |

Les rochers siliceux, grès quartzitiques du versant nord de la Corde et du rocher de l'Ecuelle, hébergent une flore acidophile comprenant de nombreux représentants du *Rhododendro-Vaccinietum*.

Les éboulis

Le versant sud de la chaîne des Diablerets est recouvert à sa base d'importants cônes d'éboulis plus ou moins colonisés par la végétation qui a réussi à fixer au moins en partie ces pentes détritiques. Il y a lutte perpétuelle entre les phénomènes d'érosion et l'emprise de la végétation dont l'évolution peut être suivie selon la succession suivante :

éboulis mobiles,



éboulis fixés par les pionniers lithophiles,



plantes en espaliers,



pelouses du *Seslerio-Semperviretum*.

Les éboulis mobiles à éléments grossiers hébergent l'association du *Thlaspeetum rotundifolii*, formée de lithophiles migrants et dont les plus intéressants sont :

Thlaspi rotundifolium
Trisetum distichophyllum
Moehringia ciliata
Viola cenisia

Linaria alpina
Cerastium latifolium
Galium helveticum

Lorsque le pierrier est formé de matériel plus fin provenant de la désagrégation de schistes, le *Thlaspeetum rotundifolii* est remplacé par le *Leontidetum montani*, dont les espèces caractéristiques sont :

Leontodon montanus
Campanula cenisia

Ranunculus parnassifolius

Les pierriers mobiles sont fixés par plusieurs plantes en espaliers parmi lesquelles nous citerons le *Dryas octopetala* et le *Salix retusa* qui favorisent l'installation de la pelouse à *Sesleria coerulea* et *Carex sempervirens*.

Les combes à neige

La région située entre le Pas de Cheville et les Filasses ainsi que les pentes au-dessous de l'Ecuelle et du glacier de Paneirosse sont riches en combes où la neige séjourne tard jusqu'au milieu d'août. Ces creux humides hébergent des espèces capables d'accomplir leur cycle de végétation en moins de deux mois; il s'agit de plantes naines constituant l'association du *Salicetum herbaceae* dont les principaux éléments sont :

Salix herbacea
Alchemilla pentaphyllea
Carex foetida
Cerastium Cerastoides

Sibbaldia procumbens
Potentilla Brauneana
Veronica alpina
Gnaphalium supinum

Les formations marécageuses

Le vallon de Conche creusé partiellement dans le flysch est recouvert de prairies marécageuses très homogènes faisant partie du *Caricetum fuscae*, groupement dans lequel dominant de nombreuses Cypéracées appartenant aux genres *Carex*, *Blysmus*, *Eriophorum* et *Eleocharis*.

A Sur Dzeu, une petite tourbière héberge un gazon dense de *Trichophorum caespitosum*.

Histoire de la flore et de la végétation d'Anzeinde

Le dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud signale que le plateau d'Anzeinde était encore couvert de lambeaux forestiers au XV^e siècle et le Musée de Bex possède encore un tronc de mélèze qui a été trouvé dans la région. Les analyses palynologiques que nous avons faites dans les tourbières de Sur Dzeu et de Conche nous indiquent que la limite supérieure de la forêt était située aux alentours de 2000 à 2100 m pendant la période atlantique entre 5000 et 3000 avant J.-C. Forêt de *Pinus mugo*, d'une part, de *Pinus Cembra* et de *Larix decidua* d'autre part, caractérisaient l'étage subalpin ; l'étage montagnard, s'élevant jusqu'à 1500 m environ, hébergeait alors une futaie dense d'*Ulmus*, d'*Acer Pseudoplatanus*, de *Tilia* et de *Fraxinus* dont nous retrouvons encore quelques groupements reliques dans les vallées d'Anzeinde et des Plans.

Résumé : La région d'Anzeinde est entièrement comprise dans l'étage alpin, caractérisé par la dominance des pelouses calcicoles et calcifuges. Sa richesse floristique due à la grande variété des biotopes est connue depuis le 18^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- JEROSCH, M. C. (1903). — *Geschichte und Herkunft der schweizerischen Alpenflora*. Leipzig, 253 pp.
- MOTTAZ, E. (1914). — *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*. Lausanne. Vol. I, 68-69.
- QUARLES VAN UFFORD, C. H. (1909). — *Etude écologique de la flore des pierriers*. Lausanne, 80 pp.
- VILLARET, P. (1956). — *Etude floristique de la vallée d'Anzeindaz*. Lausanne, 264 pp.
— (1960). — L'évolution postglaciaire de la végétation en fonction de l'altitude dans la vallée d'Anzeindaz. *Ber. Geobot. Inst. ETH Stift. Rübel*, 31, 66-68.
- VILLARET-VON ROCHOW, P. et M. (1958). — Das Pollendiagramm eines Waldgrenzmoores in den Waadtländer Alpen. *Veroff. Geobot. Inst. Rübel*, 33, 232-240.

LA RÉGION D'ANZEINDE, VUE DE LA CORDE
(alt. 2152 m)

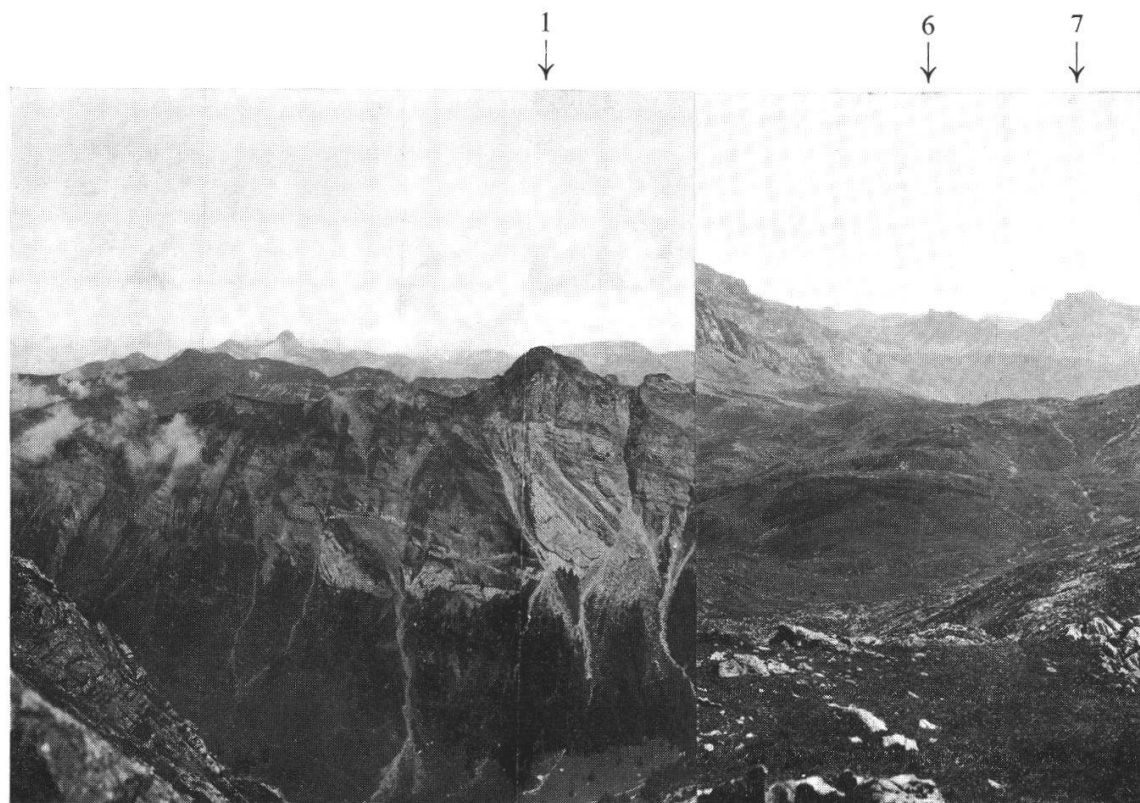
LÉGENDE DE LA PLANCHE I

Panorama supérieur — Le massif des Diablerets

1. La Pointe d'Aussel, dominant l'alpage de Solalex.
2. Culan (2788 m).
3. Tête d'Enfer (2762 m)
4. Tête Ronde (3037 m) et au premier plan la Tour d'Anzeinde (2169 m).
5. Les Diablerets (3208 m).
6. Dans le lointain La Fava (2612 m) et au second plan le Pas de Cheville (2038 m), point haut du pâturage d'Anzeinde.
7. Le Mont Gond (2709 m).

Panorama inférieur — Le massif du Muveran

1. Le Mont Gond (2709 m), devant lui, le pâturage d'Anzeinde, région du Col des Essets (2029 m).
2. La Tête à Grosjean (2606 m).
3. La Tête de Bellalué (2602 m) dominant la paroi de l'Ecuelle et le cirque glaciaire de Paneirosse.
4. Pierre qu'Abotse (2656 m).
5. Le Grand Muveran (3051 m), en avant, occupant l'angle de la photo, le pâturage de La Vare dont on aperçoit le groupe de chalets (1756 m).
6. Les Dents de Morcles, dominant le glacier des Martinets et le vallon de Nant.



Photos Maurice Lugeon

La région d'Anzeinde, vue de la Corde (alt. 2152 m)

